



Fiche cadre n°3

Développer les commissions de liaison école-collège.
Accompagner la mise en œuvre des programmes personnalisés
de réussite éducative (PPRE) passerelles.

Ambition 1 du projet académique Installer une dynamique de la réussite pour tous.
Objectif 2 du projet académique Augmenter l'exigence dans l'assurance de la maîtrise du socle.

Comités opérationnels de programmes (Cop) : premier degré public (140) et second degré public (141).
Action inscrite aux Cop : oui non

Pilotes de l'action

Nadine Pinsart (IA-IPR lettres) et Jean-François Butel (IEN premier degré).

Objectif de l'action

Appropriation du dispositif par les différents acteurs.

Public visé

- > Personnel d'encadrement : IENNA-IEN de circonscription-IA-IPR, chefs d'établissement.
- > Équipes de professeurs des écoles et de collège.

Modalités de l'action

Diffusion et aide à l'appropriation de la culture des PPRE-passerelles existant dans l'académie, sous l'appellation « PPRE de passage ».

Formalisation d'outil.

- > Actualisation et diffusion des outils existants, mis en ligne sur le site de l'académie.
- > Élaboration et diffusion d'outils d'évaluation.

Accompagnement de terrain.

- > Visites d'un panel de 10 collèges par an (calé sur les collèges inscrits à la formation Socle).
- > Accompagnement des écoles correspondantes par les IEN de circonscription.
- > Suivi dans le cadre de l'animation de bassin (IA-IPR référent de bassin : une réunion à mettre en place et une enquête à renseigner).

Évaluation : documents à renseigner par les IA-IPR référents de bassin et les IEN de circonscription.

Calendrier

Formation des équipes des personnels d'encadrement

- > **Rentrée 2011** : 1 réunion par département en collaboration avec les IA-DSDEN (septembre-octobre).
- > **Rentrées 2011 à 2014** : 1 réunion par département, en collaboration avec les IA-DSDEN (septembre), ciblée sur les nouveaux personnels accédant aux fonctions d'encadrement ou prenant leur fonction dans l'académie (visio-conférence).

Accompagnement des 10 collèges par an calés sur les collèges inscrits à la formation Socle et des écoles : (novembre - mars).

Évaluation documents à renseigner par les IA-IPR référent de bassin et les IEN de circonscription (fin avril).

Groupe de pilotage : 2 réunions par an (septembre et mai-juin).

Évaluation

Indicateurs de fonctionnement

- > Personnel d'encadrement présent aux réunions départementales.
- > Nombre de réunions de bassin impulsées sur la question.
- > Nombre d'enquêtes renseignées et remontées.

Indicateurs de résultat

- > Nombre de PPRE passerelles mis en place à chaque rentrée.
- > Part d'élèves bénéficiaires d'un PPRE passerelle ayant validé le palier 2 (ou, les items manquants) en cours de 6^{ème}.

projet